

Longueur parcours
 ▶ 1^{ère} catégorie : 9,8 Km



Domaine privé / Non réciprocaire

**AAPPMA «La Truite»
 de VOYENNE**
 Actualisation : Saison 2025

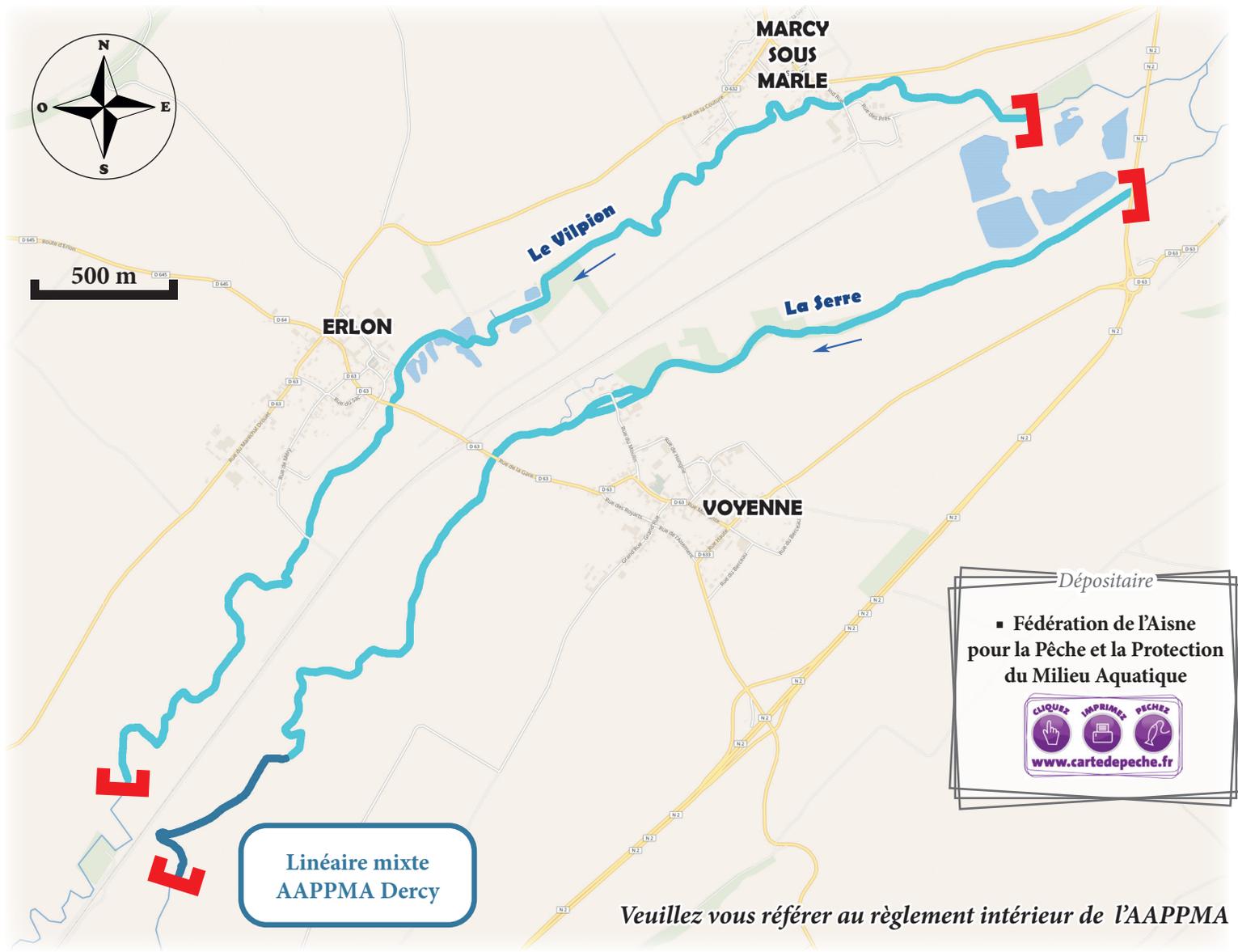
Légende cartographique

-  Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole
-  Linéaire mixte « AAPPMA Dercy »
-  Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
-  Limite amont/aval des lots de pêche



Flash-Code
 Cartographie interactive
 des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
 - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
 - la Gendarmerie au 17,
 - la Fédération au 03.23.23.13.16.



Linéaire mixte
 AAPPMA Dercy

Dépositaire

- Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



www.cartedepêche.fr

Veillez vous référer au règlement intérieur de l'AAPPMA